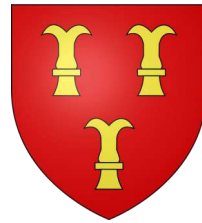


Lagorce



N°3

Juillet 2021

Bulletin d'informations municipales



SOMMAIRE

Page 2	Le mot du Maire Le conseil municipal	Page 9	Musée magnanerie Solidarité
Page 3	Administration générale Urbanisme	Page 9-10	Scolarité et Jeunesse
Page 4	Urbanisme / fiscalité Fibre optique	Page 11	Culture / Agenda
Page 5	Travaux	Page 12-13-14	Associations
Page 6-7-8	Cadre de vie	Page 14	Tribune <i>Demain Lagorce</i>
		Page 15	Etat civil
		Page 16	Evénements

Le mot du maire

Chères Lagorçoises, chers Lagorçois,

Après une année de mandature très particulière due à la pandémie, aux divers confinements, à l'impossibilité de se regrouper, ce bulletin municipal veut vous apporter les informations essentielles sur la vie de la commune, au travers de l'activité municipale.



L'équipe des élus, grâce à l'aide de tous les agents, travaille, malgré un budget restreint, à améliorer le bien-vivre ensemble à Lagorce.

Nous sommes vigilants à ce que notre commune puisse apporter le service attendu à chaque habitant.

Nous sommes à votre écoute et répondons favorablement à toute prise de rendez-vous.

La saison estivale, qui connaît toujours une activité soutenue et une fréquentation touristique de notre village, se déroulera cette année sans le Musée Magnanerie en travaux pour mise en conformité afin d'accueillir le public avec tous les accords nécessaires en 2022.

Notre territoire a été très touché par l'épisode de gel du mois d'avril. Les élus soutiendront les agriculteurs dans leurs démarches administratives, si nécessaire.

Nous avons besoin de moments conviviaux, de rencontres festives qui nous rassemblent autour de nos projets, pour faire vivre le lien qui nous unit (un calendrier vous est présenté dans ce bulletin).

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, un bel été et pour terminer sur une note optimiste, je citerai Paul Eluard : "*La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent.*"

LE CONSEIL MUNICIPAL

⇒ Au début du mandat, M. Jean-Pierre Ozil a démissionné pour des raisons de santé et de disponibilité ; il a été remplacé par Mme Isabelle Toran.

⇒ M. Hervé Ozil a également démissionné et Mr Denis Roume a pris sa fonction d' élu.

ADMINISTRATION GENERALE

DEPART

Jean-Michel Grecq passe à temps plein sur son poste d'instructeur des droits du sol à la communauté de commune des Gorges de l'Ardèche. Après 21 ans au service des Lagorçois nous lui souhaitons bonne continuation.

La Municipalité remercie ces deux agents pour ces années passées au service de la commune et de ses habitants.

DEPART A LA RETRAITE

Marie-Jo Tylman part à la retraite après 12 années au service des enfants.

Nous avons fêté ce départ le 29 juin.

URBANISME

BILAN 2020



En 2020, les autorisations d'urbanisme accordées en quelques chiffres :

25 Permis de construire (constructions, modifications, annexes, etc...)

47 Déclarations préalables (piscines, abris, extensions, changements d'usages, ouvertures, etc...)

84 certificats d'urbanisme

1 permis d'aménager

Tout projet de travaux doit faire l'objet d'un dépôt de dossier au secrétariat de mairie.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU définit les règles de construction et d'aménagement et les zones qui y sont attachées. Il expose également le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'urbanisation de la Commune.

Il comprend plusieurs documents :

- Rapport de présentation, qui représente l'état des lieux de la Commune.
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui donne les axes d'élaboration du PLU.
- Règlement : comportant une partie graphique (communément appelée zonage) ainsi qu'une partie décrivant les règles de chacune des zones.
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui définissent plus précisément certains secteurs à aménager.

La commission municipale a travaillé sur ce projet avec l'aide des services de l'Etat et du support technique d'un bureau d'étude spécialisé. Les services de la Communauté de Communes ont également été actifs tout en laissant la liberté nécessaire à la Commune d'envisager son propre projet.

URBANISME (suite)

Les orientations du PADD arrêté le 25/05/2019 sont les suivantes :

- Modération de la consommation d'espace et lutte contre l'étalement urbain
- Préservation des espaces naturels, maintien du caractère agricole, maîtrise de l'urbanisation
- Equilibre social et diversification de l'habitat
- Mise en valeur du patrimoine bâti
- Maintien et développement des activités
- Mise à niveau des réseaux en rapport avec le développement

Les réglementations, plus restrictives que les précédentes, ont donné naissance à ce PLU. En effet, elles permettent de limiter l'urbanisation des terres naturelles et agricoles et promeuvent un habitat dense qui vise à limiter l'étalement urbain.

Le projet de PLU a été arrêté par délibération de la Communauté de Communes le 15/01/2020, transmis ensuite aux Personnes Publiques Associées. S'en est suivi l'enquête publique qui s'est déroulée du 05/10/2020 au 06/11/2020. Les dernières formalités ont permis un arrêt à la date du 02/03/2021. L'affichage ayant été effectué le 11/03/2021, le PLU est devenu exécutoire à la date du 11 avril 2021.

FISCALITE

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés.

TAXE FONCIERE (bâti) 12,5% pour la Commune
18,78% pour le Département

TAXE FONCIERE (non bâti) 83,65%

FIBRE OPTIQUE

La fibre est en cours de déploiement sur le territoire de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. Sur les secteurs de St Alban Auriolles, Ruoms, Pradons, Grospierres, Sampzon, le déploiement est presque fini et l'exploitation devrait débuter en septembre 2021.

> Début septembre 2021 le déploiement va concerner les communes de Bessas, Vagnas, Orgnac, Labastide de Virac, Salavas, et la partie sud de Vallon pont d'Arc .

> Sur notre secteur qui regroupe Vallon nord, Lagorce, Chauzon, Balazuc, Saint Maurice d'Ardèche, les travaux devraient commencer courant 2022. Le secteur de Rochecolombe, Vogüé et Lanas devrait être équipé fin 2023.

TRAVAUX

Actuellement la Municipalité a la volonté, avec les employés du service technique, de travailler à l'amélioration d'espaces publics qui profiteront à tous. Cela demande diverses compétences que les agents savent mettre à profit pour ces aménagements.



Aménagement d'une plate-forme sécurisée en haut du village, le Chadafaud.

Ce belvédère permet d'apprécier une vue imprenable à 360° en toute sécurité !



Au **City-stade**, fabrication et installation de tables de pique-nique, transplantation de douze arbres sur la parcelle.

Entretien du sentier botanique, taille des arbres et débroussaillage des bords.

Plantation d'une haie variée proche des conteneurs poubelles de Tabias. Elle permettra de cacher les conteneurs de la route.



Aménagement du départ du sentier, avec plantation et espace pique-nique.

Pour que l'entrée de l'école reste pratique et accueillante **un muret** à été construit et les composteurs déplacés sur la terrasse supérieure.



Le **banc du cimetière** a été refait.



Une deuxième **barrière** pour sécuriser le trottoir devant la résidence les Mûriers à été installée.

Au cœur du village, dans la montée du château, réouverture et début de nettoyage d'une parcelle communale.



Un petit coup de neuf a été fait avec une couche de **peinture sur l'ensemble des boiseries de la Crypte et de la Magnanerie** ainsi que la réparation des WC.

GROS TRAVAUX



Goudronnage de routes

Cette année nous avons goudronné le chemin de Lhardy et le chemin des Brugieres pour un montant de 59 357€. L'enveloppe de l'intercommunalité étant de 28598€, le reste à charge pour la Commune est de 30 759€, ce qui veut dire que nous avons largement doublé le budget voirie .



Le toit de l'horloge

Le coût des travaux s'élève à 6 300€. La commune a eu une subvention de la région dans le cadre du plan de relance de 1800€. Le reste à charge pour la Commune est de 4 500€.

Des travaux de changement de conduite d'eau sur le chemin du Pizon ont été réalisés en vue du goudronnage prévu en 2022.

Des abris bus seront installés à Tabias et au croisement de la route de Ruoms avec l'aide de la Région.

CADRE DE VIE

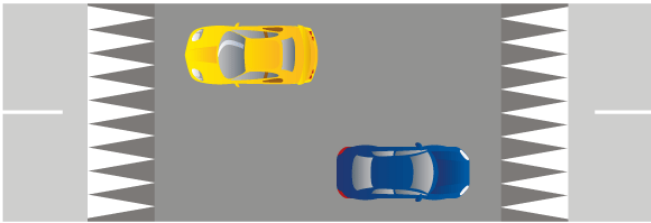
SECURISATION TRAVERSE DU VILLAGE

Depuis de nombreuses années, des réflexions sont engagées sur la sécurisation de la traversée du village. Les problèmes sont : vitesse trop élevée, circulation importante, stationnement.

Après des séances de travail avec le service des routes du département, nous avons décidé d'effectuer les travaux suivants :

Entrée Nord du village

Plateau traversant sur 17 m (surélévation)



Centre du village (Mairie, monument aux morts)

Marquage au sol (damiers, résine)

Ces équipements devraient permettre de limiter la vitesse.

Le coût total s'élève à 18 800€. Une demande de subvention a été faite auprès de la Région.

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour limiter la vitesse dans la totalité du village à 30 km/h.

Une réflexion est engagée sur le stationnement et les cheminements parallèles à la D1 (notamment pour rejoindre l'école).

En 2022 sont prévus :

- des travaux pour la traverse de La Fontaine du Cade.
- la sécurisation de l'entrée sud du village.



DECORATIONS DE NOEL

Il était important, pour les élus, que le village et les quartiers puissent, dans cette période compliquée, adopter des airs de fête malgré tout. Nous tenons à remercier vivement l'implication des membres de l'association Les P'tites Mains Lagorçoises que nous avons sollicités pour aider les élus à créer des décorations pour le village et les différents hameaux, ainsi qu'à l'intérieur de la mairie. Nous remercions également la mairie de Vallon Pont d'Arc pour nous avoir prêté gracieusement des guirlandes lumineuses. Ces dernières ont été installées par les services techniques de notre commune grâce à la location d'une nacelle. Un jour de pluie... ils s'en souviennent. Un grand merci à eux aussi !



CADRE DE VIE

GESTION DES ORDURES MENAGERES

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO


sictoba
Syndicat Intercommunal
de Collecte et de Traitement
des Ordures Ménagères
de la Basse Ardèche

Pour simplifier l'utilisation des bacs d'ordures ménagères (OM), tous les tambours ont été débloqués.

De plus, des bacs de 4 m³ ont été rajoutés.

Dans le village, les anciens bacs situés à côté de l'église ont été remplacés par de nouveaux bacs OM + tri.

Les bacs situés devant la Mairie ont été déplacés en bas vers l'école.



Des composteurs ont été déposés au village, au quartier Peyrouse (tennis), vers les logements sociaux à Charoussas, à Tabias et prochainement à Leyris.

Vous pouvez y déposer les restes de nourriture, les épluchures, le pain, les fleurs fanées. En revanche, merci de ne pas y mettre les tontes de pelouse ni les débris de jardin : les déchets verts sont à apporter à la déchetterie.

Nous comptons sur tous pour respecter ces composteurs et contribuer à la diminution des déchets ménagers.

Une colonne textiles, chaussures, sac a été installée quartier Peyrouse (terrain de tennis).

Merci de déposer les textiles dans des sacs.



Afin de lutter contre le désagrément des déjections canines, deux « toutounettes » ont été installées rue du Temple et sous le restaurant Les Tilleuls.



Rappel : dans les bacs jaune de tri, vous pouvez mettre les papiers, plastiques, emballages, pots de yaourt, emballages en polystyrène, cellophane...

Horaires des déchetteries :

- Vallon pont d'Arc : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Ruoms : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

La restructuration progressive de la gestion des ordures ménagères devrait permettre, nous l'espérons, de passer la saison estivale dans de meilleures conditions que les années précédentes.

Mais, pour cela, il faut que chacun continue ses efforts pour trier ses déchets au mieux.

PROJET ANTENNE RELAIS

Dans le cadre de l'accord « New Deal » entre l'État et les quatre opérateurs de téléphonie mobile, un projet d'installation d'une antenne SFR pour couvrir les zones blanches sur la commune est en cours depuis 2019.

* Lors de sa prise de fonction en juillet 2020, la Municipalité a pris connaissance du dossier qui était en attente.

* En août 2020, SFR a repris contact avec la mairie pour connaître l'avancement du projet. Les élus leur ont demandé le dossier technique et toutes les informations disponibles.

* Le 23 octobre 2020 il y a eu dans la « Newsletter » un courrier pour informer de la libre consultation du dossier SFR ainsi que la mise en place d'un cahier d'observations à disposition au secrétariat.

* En décembre 2020, l'association Viginature a été reçue par Mme le Maire et les adjoints à ce sujet. Une concertation citoyenne a été décidée. Le dossier technique a été diffusé par la « Newsletter » et mis à disposition des habitants en mairie. Quelque temps après, un sondage « pour/contre » a été soumis par la « Newsletter »

* En janvier 2021, le collectif « Collectif Antenne Lagorce » a manifesté ses interrogations et ses craintes par l'intermédiaire d'un tract distribué dans les boîtes aux lettres. Des membres de ce collectif ont été reçus par Mme le Maire et les adjoints.

Pour permettre la concertation citoyenne les habitants ont pu s'inscrire pour obtenir deux groupes, un plutôt pour et un plutôt contre.

* En février 2021, et pour respecter les conditions sanitaires liées au Covid19, le premier rendez-vous de travail a eu lieu en visioconférence. Il a regroupé des habitants, chacun avec des avis différents, et des élus. A la suite de cette réunion des groupes de travail devaient se constituer.

Un manque de compréhension et l'attente d'un compte-rendu de la visioconférence ont provoqué un retard sur l'organisation.

* Le 8 avril, les rencontres ont pu reprendre et quatre groupes ont été formés avec quatre élus comme animateurs de ces groupes. Le travail a commencé sur différents thèmes (juridique, environnement, impact socio-économique, ...).

* Une rencontre a eu lieu le 29 avril pour faire le point. Le Collectif Antenne Lagorce a souhaité présenter aux élus une solution alternative avec l'entreprise Hertech-Consulting EURL. Pour cette occasion, M. Herman a été reçu en Mairie le 30 avril où il a présenté un projet avec des répéteurs 4G. M. Herman a proposé de faire des tests sur place. Après quelques échanges par téléphone et des difficultés d'approvisionnement en matériel, M. Herman n'a plus donné de nouvelles.

* Lors du conseil municipal du 10 mai, la demande de report du vote d'un mois concernant l'antenne a été validée et une date de réunion pour le retour sur le travail des différents groupes a été fixée au 10 juin.

* Le 14 juin 2021, le conseil municipal s'est réuni. Après toutes ces informations, réflexions, les conseillers municipaux ont pu voter en toute connaissance de cause. Le vote a été le suivant :

12 voix pour l'installation de l'antenne, 1 voix contre et 1 abstention.

MUSEE MAGNANERIE

Dès la fin de la saison estivale 2020, la mairie a pris contact avec l'architecte qui est missionné pour le chantier de la rénovation du Musée Magnanerie, afin de faire le point avec lui sur le chantier en cours.

En effet, depuis l'arrêt des travaux et l'ouverture sommaire en 2015, le chantier du Musée n'a jamais été terminé et était ouvert sous responsabilité du maire et des entreprises qui n'avaient pas terminé leur chantier. Il n'était pas concevable pour le conseil municipal actuel d'ouvrir le Musée pour la saison estivale avec un bâtiment qui comporte une importante liste d'installations à mettre aux normes pour avoir l'autorisation d'ouvrir.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, pour faire les travaux et faire une année blanche en 2021. Ce dernier a également voté à l'unanimité la création d'un groupe de travail ouvert à toutes les bonnes volontés pour travailler sur la réouverture du musée en 2022 et sur la redéfinition d'un projet global sur l'ensemble du bâtiment. Des informations à ce sujet vous seront données à la rentrée de septembre.



SOCIAL ET SOLIDARITE (CCAS)

Colis de Noël



La distribution des colis de Noël 2020 auprès de nos anciens, hospitalisés à Vallon et à Ruoms, a été prise en charge par le personnel des établissements (les résidents ne pouvant recevoir de visiteurs).

Repas des Seniors

La situation sanitaire a contraint l'équipe à s'adapter aux mesures barrière mises en place. C'est pourquoi quelques événements ont dû être reportés ou modifiés fin 2020 ; cela concerne les repas des Seniors que l'on prévoit d'organiser à l'automne 2021 si les rassemblements sont de nouveau possibles à l'intérieur.

Banque alimentaire

L'équipe a poursuivi son action de solidarité au travers de la distribution de la banque alimentaire et par les réponses apportées ponctuellement aux demandes d'aides d'urgence.

Des calculatrices pour les élèves de CM2

Des calculatrices ont été distribuées en juin pour les élèves qui vont entrer en 6ème au collège.



Carte jeune de 6 à 16 ans

Nous poursuivrons, dès la rentrée scolaire, la remise d'une « carte jeune » avec une somme de 50 euros attribuée à tout enfant à partir de 6 ans s'inscrivant à une activité sportive ou culturelle (somme remise à la famille sur présentation d'un justificatif de paiement d'inscription).

L'équipe du CCAS peut-être contactée pour tous renseignements par l'intermédiaire du secrétariat en Mairie.

SCOLARITE ET JEUNESSE

MOBILISATION POUR LE MAINTIEN D'UNE CLASSE

Depuis quelques années, les effectifs de l'école sont en légère baisse, en 2020 tous les postes ont été maintenus car les classes rurales étaient protégées.

Pour septembre 2021, une menace de fermeture pesait sur la 5ème classe de notre école.

Une forte mobilisation pour conserver des conditions d'enseignement de qualité s'est manifestée autour de l'équipe municipale, des parents d'élèves, de l'Amicale Laïque, des Lagorçois et Lagorçoises, avec le soutien des Conseillers départementaux, du Député, des Sénateurs.

Le jeudi 21 janvier, un rassemblement important a eu lieu devant l'école.

Une pétition a recueilli plus de 300 signatures.

Toutes ces mobilisations ont permis de maintenir la 5ème classe sous condition d'avoir un effectif de 100 élèves inscrits et présents à la rentrée.

Donc conservons notre vigilance et notre engagement pour que les petits Lagorçois bénéficient d'une école de qualité.

Les nouvelles inscriptions sont les bienvenues. (ne pas attendre le dernier moment).

PROJET MAISON DES JEUNES



La maison des Jeunes (située quartier Peyrouse à côté du tennis) est inutilisée depuis de nombreuses années. La Municipalité a le souci de rouvrir ce local afin que les jeunes Lagorçois puissent bénéficier d'un lieu convivial pour se retrouver et organiser des rencontres.

Une visite et présentation des lieux a été proposée pendant les vacances de printemps aux jeunes de 14 à 18 ans. Une dizaine de jeunes a répondu à cette invitation.

Quelques travaux seront nécessaires (réfection de l'escalier menant à la mezzanine, travaux électriques) avant d'accueillir les jeunes.

Afin d'organiser cette occupation dans les meilleures conditions, la Municipalité a demandé aux jeunes intéressés de créer une association. Ce statut leur permettra d'occuper de façon cadrée les locaux par la signature d'une convention avec la Mairie.

Suite aux **intempéries** qui ont affectées notre Commune **durant la journée du 20 juin et de la nuit du 21 au 22 juin dernier**, nous vous informons qu'en cas de dégâts occasionnés par les éléments sur vos biens (cultures ou bâtiments), vous pouvez vous signaler en mairie par écrit, ou par mail à l'une des adresses suivantes :

courrier :

Mairie de Lagorce - 1, Place de la Mairie
07150 LAGORCE

e-mail : b.renard-mairielagorce07@orange.fr

Merci de préciser la nature des dommages sur votre envoi ; la Commune sollicite le Préfet pour obtenir le classement en état de catastrophe naturelle qui, s'il est obtenu, permettra d'envisager les procédures d'indemnisations, notamment auprès des assurances.

CULTURE / AGENDA

Eté 2021

La CRYPTÉ ✕

- 20/06, vide-grenier amicale Laïque près du tennis
- 25/06, Marché des créateurs centre village
- 27/06, Danse au fil d'Avril à la Crypte
- 30/06, Balade biodiversité nocturne FRAPNA
- 02/07, Faîtes de la Musique à Lagorce, place de l'Horloge
- 10/07, Les Cordes en Ballade, l'après-midi en plein air aux Bouchers, le soir à la Crypte
- 12/07, cinéma sous les étoiles, « Honeyland », terrasse Olivier de Serre à Lagorce
- 15/07, animation Réserve Naturelle (SGGA), sur le sentier botanique
- 23/07, Marché des créateurs centre village
- 30/07, Observation des étoiles FRAPNA (report le 4/08 selon météo)
- 08/08, cinéma sous les étoiles, « la lutte des classes », terrasse Olivier de Serre à Lagorce
- 17/08, cinéma sous les étoiles, « woman at war », terrasse Olivier de Serre à Lagorce
- 19-20/08, Opéra Alcina de Haendel par la Cie du Globe à la Crypte
- 20/08, Marché des créateurs centre village
- 17/09, Les Impromises, Pièce grinçante et musicale à la Crypte
- 18-19/09, Journées Européennes du Patrimoine
- 19/09, salon du livre
- 23/10, concert de Monique Tourrel au profit des infirmières du secteur de Vallon et de la Recherche contre le cancer



ASSOCIATIONS

MARCHE DES PRODUCTEURS

Bonjour Lagorce!

Nous sommes, comme chaque année, heureux de vous convier à votre RDV hebdomadaire du **marché de Lagorce** !

Vous pourrez donc remplir vos paniers de produits locaux, légumes, fromages, confitures, pains, vins, charcuteries, huiles essentielles...

Venez donc partager ce moment de convivialité **chaque vendredi de 16h30 à 18h** (puis de 17h30 à 20h en juillet et août) sur la Place du 14 Juillet.

Les exposants du marché de Lagorce

LAGORCE
MARCHÉ
DE PRODUCTEURS



LES AMIS DE L'HISTOIRE

Notre association se porte bien malgré les aléas dus à la crise sanitaire. Il est vrai que nous n'avons pas pu assurer le calendrier que nous avons prévu (conférences, voyages, informations historiques...)

Nous avons tout de même réussi à envoyer notre bulletin de liaison à nos adhérents au moins tous les deux mois.

Notre assemblée générale s'est passée par correspondance ; les rapports d'activité, financier et la reconduction du conseil d'administration sont adoptés à l'unanimité. Selon les résultats du vote le bureau est reconduit dans sa forme actuelle jusqu'à l'A.G 2022.

Nous organisons pour ce début de printemps des promenades autour de nos trois villages, la première a eu lieu à Vagnas, la prochaine sortie le 10 mai, à Lagorce autour des moulins de l'ibie.

Les visites guidées des villages reprendront comme à l'accoutumée, dès le premier mardi de juillet à 9h30 à Lagorce.



Les contraintes du covid 19 ne nous ont pas permis de préparer notre exposition à l'automne, elle sera remplacée par la commémoration des 30 ans de l'association qui aura lieu du 28 au 31 octobre si tout va bien.

Nous vous remercions de l'attention que vous apportez à notre association et souhaitons aux Lagorçoises et Lagorçois une bonne santé et un bon été.

LES PTITES MAINS LAGORCOISES

Le calendrier des manifestations pour les Ptites Mains est désespérément vide cette année.

Nous espérons ouvrir les ateliers en septembre 2021 et ce d'autant plus que le club fêtera ses 10 années d'existence et que deux nouvelles adhérentes nous ont rejoint.

Restons optimistes ! Si vous aimez bricoler, coudre, tricoter, customiser ou simplement papoter, venez nous retrouver à la rentrée le mercredi de 14h à 17h à salle des fêtes de la Mairie.

A bientôt.

LES MAM'S

En ce joli mois de mai, la MAM bat son plein. Nous profitons de nouveau de notre terrasse et de nos grandes balades en nature qui nous permettent de rencontrer quelques âmes du village. Nous apprécions arpenter la calade après la rue des écoles et tenons à remercier infiniment Mr Arbona qui emploie énormément d'énergie à aménager et entretenir ce chemin. Nous avons profité des nouveaux aménagements du city stade pour un joyeux pique-nique et attendons avec impatience l'aire de jeux ! En ce début d'année, les Mam's se sont formées au « langage des signes bébé ». Encore une belle découverte !

Pour le moment, nous ne pouvons accueillir d'autres enfants. Ceci sera possible à partir du mois de septembre où quelques enfants de la mam à soi(e) prendront le chemin de l'école.

Les mam's - Contact : tel : 0475370561 mail : lesmams07@gmail.com



INAUGURATION : Samedi 17 juillet à 18h en présence de l'artiste

RENCONTRE : samedi 28 août de 17h30 à 20h, avec Eric Watt, vidéaste et peintre, autour de son exposition et de la projection de la vidéo 2020

Rencontre organisée dans le cadre de la journée « parcours artistique » des Échappées du Partage des Eaux avec le Sentier des Lauzes.

Depuis son installation dans la vallée de la Drobie en 2015, Eric Watt mène de front journaux/vidéo et peintures. Il rend compte de son immersion dans les éléments de cette nature, par la main, le trait et la couleur. Il peint à l'encre, à l'acrylique, à l'aquarelle. Elle est revenue ... la peinture, après un long parcours à la croisée des arts plastiques, du cinéma et du documentaire.

Créateur de vidéos, d'installations sonores et visuelles, Eric Watt a notamment réalisé en 2017 avec le collectif Toplamak, pour *le Partage des Eaux*, le « GeoPoeticSociety », instrument de géolocalisation poétique, guidant le voyageur à travers le paysage de la montagne ardéchoise, d'une œuvre à l'autre. Il filme quotidiennement son environnement proche et prépare pour l'été un film/journal, *2020*, qui fait suite à la vidéo *Ne rien faire*.

Galerie MIRABILIA, 690 Chemin des Silhols, 07150 LAGORCE
info@galeriemirabilia.fr / 06 81 09 27 79 / www.galeriemirabilia.fr



PHOTO (copyright Eric Watt)
Peinture acrylique 124 x 80 cm , 2020

Horaires d'ouverture :

**Du jeudi au dimanche : 11h à 13h
15h à 20h et sur rendez-vous**

AMICALE LAÏQUE

Cette année, il y a 40 adhérents à l'association.

Le bureau est composé de :

- Présidente : Marianne Pailleron,
- Secrétaire : Maud Bonnefoux,
- Adjointe : Aline Germond-Guillaud,
- Trésorière : Laura Heydel,
- Adjointe : Géraldine Donson.

Le CA est complété de Sandra Condemine, Caroline Lebecq et Nastasia Van Baaren.

L'ensemble des nos événements ayant été impactés par la crise sanitaire, nous avons décidé d'organiser le vendredi veille de chaque vacance scolaire une vente de goûters à la sortie de l'école. Vous nous avez donc retrouvé en octobre pour une vente de gaufres, en décembre pour une vente de sablés, en février pour une vente de crêpes et en Avril pour un goûter gourmand.

Pour démarrer cette année, pour changer d'atmosphère nos écoliers, l'association a financé un spectacle avec une artiste conteuse. Chloé GABRIELLI est donc venue à Lagorce pour deux représentations à la Crypte en janvier pour le plus grand plaisir des enfants.

Parenthèse poétique dans un contexte particulier à l'école, il semblait important de renouer un peu avec la culture dans le respect (évidement) des contraintes sanitaires.



Tribune Lagorce demain (groupe minoritaire)

D'emblée, nous saluons le fait que l'opposition bénéficie toujours d'une tribune dans le bulletin lagorçois à l'instar de ce qui s'est fait depuis le premier mandat d'Hervé Ozil.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire connaître notre sentiment à propos des **finances publiques** via notre propre bulletin d'information aussi nous n'y reviendrons pas sauf à préciser que, comme nous l'avions annoncé, l'exercice 2020 s'est soldé par un large solde excédentaire, comme l'année précédente.

En usant de notre expérience d'anciens élus en responsabilité, nous essayons de participer activement et positivement aux réunions du Conseil et nous nous associons le plus souvent aux décisions qui relèvent des affaires courantes de la commune. C'est ainsi que nous avons voté le **Budget primitif 2021** même si la commission Budget ne s'est pas réunie pour le préparer. A l'évidence, le contexte sanitaire ne facilite rien, mais nous sommes tout de même au regret de relever que les commissions ont une activité relativement épisodique et disparate, et par conséquent qu'il y a peu de discussions ou de concertations nous incluant en amont de la mise au vote. Les Conseils peuvent ainsi s'apparenter à un espace d'enregistrement où, au demeurant, peu d'échos nous sont donnés sur les autres décisions prises ou en préparation. N'ayant pas de siège aux commissions de la Communauté de Communes (comme c'était le cas par le passé pour l'opposition) et n'ayant pratiquement que peu d'informations sur ce que nos élus décident ou non au sein de cette instance nous restons dans l'expectative. Nous constatons malheureusement qu'il y a là aussi un **déficit de communication** récurrent de la part de l'équipe exécutive.

Au plan communal, nous restons évidemment attentifs au devenir du **Musée**, marqueur culturel et patrimonial, qui, au sein de la Communauté de Communes, contribue à notre identité, au même titre que la Crypte. Nous nous sommes associés à sa fermeture temporaire afin que les finitions techniques prennent place en cette année particulière où une gestion d'insectes vivants aurait pu être complexe et nous espérons que les mois à venir vont permettre de mener une réflexion de fond. Pour l'heure, à notre connaissance, rien ne se passe à cet égard. Pour **la Crypte**, après une longue trêve hivernale et à la suite d'une lointaine réunion automnale, il semble – comme nous l'avions proposé dans notre programme – qu'une structure associative soit en passe de gérer l'agenda de la Crypte tout en favorisant une dynamique collective pour la culture sur notre territoire. Il va sans dire que nous lui apporterons tout notre concours. La Crypte est une création emblématique dont l'importance semble enfin reconnue par l'Intercommunalité et nous nous en félicitons.

Largement portés par le collectif opposé à l'implantation de **l'Antenne SFR** et quelques citoyens favorables à l'extension de la couverture numérique, les échanges et débats ont permis d'avancer sereinement vers une solution médiane qui nous l'espérons pourrait être innovante et satisfaisante pour tous si, après consultation et vérification, la mairie venait à se saisir de la solution alternative proposée par la Société HerTech Internet. Quoi qu'il en soit, nous continuerons, comme nous le faisons déjà, à œuvrer pour une solution équilibrée et fonctionnelle.

D'un point de vue général, les **projets de la majorité actuelle** restent assez flous et en l'absence d'agenda, nous ignorons si la réfection de la Mairie, par exemple, est bien à l'ordre du jour à court ou moyen terme, mais nous espérons qu'au-delà du quotidien qui l'accapare, la nouvelle équipe saura bientôt offrir aux habitants des perspectives pour le reste de la mandature.

Information : création d'un site internet pour Lagorce

Nous avons commencé à travailler, en partenariat avec l'agence "Barcelona&Co" de Nîmes, sur la création du site internet de la commune. Un espace sera dédié aux commerces, artisans, producteurs, associations.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous signaler par mail à l'adresse suivante :

communication.lagorce07@gmail.com

ETAT CIVIL 2019

LES NAISSANCES

ROBERT Jeanne, le 9 janvier 2019
BLONDELLE TEYSSIER Kaëlia, le 27 mars 2019
PERRIN-NIQUET Emma, le 18 avril 2019
PESCHIER Kessy, le 7 juillet 2019
DIOC Lily, le 9 juillet 2019
SARRAZIN GASCON Louise, le 26 juillet 2019
DENIS Yuma, le 10 août 2019
SAUVAJON Naël, le 26 août 2019
EMONNET Swann, le 9 décembre 2019

LES MARIAGES

MARTINOD Laurent et THIBAUD Dominique,
le 16 mars 2019
CHATEAU Julien et PALMIERI Sophie,
le 25 mai 2019
CHEVILLIAT Philippe et TANGSAKUN Daranporn,
le 31 août 2019
BOSQ Frédérique et LELONG Sylvie,
le 7 septembre 2019

LES DECES

ELDIN Josette, le 13 février 2019
BERNARD Yves, le 12 avril 2019
ELDIN Elvine, veuve de PRADIER Louis, le 13 avril 2019
MATHON Georges, le 11 juillet 2019
CAUCHY Nadine, divorcée de WALBAUM Alain,
le 08 août 2019
FERREIRA VARGAS Maria, le 16 août 2019
LEFÈVRE Valérie, le 26 août 2019

KOSIOR Jean, le 12 septembre 2019
D'ANDREAMATTEO Nicola, le 20 septembre 2019
LANDRAUD François, le 18 octobre 2019
PESCHIER André, le 1^{er} novembre 2019
SEFIHA Patrick, le 19 novembre 2019
ELDIN Odile, veuve CHANTE Georges,
le 11 décembre 2019
CANALE – RUFFINO Aline, le 20 décembre 2019

ETAT CIVIL 2020

LES NAISSANCES

CLARIDGE Emilia, le 19 février 2020
GIBERT Roman, le 03 mai 2020
ROUVIER DELAGREE Lou, le 29 mai 2020
FOUBERT Marceau, le 6 juillet 2020
GRELOT Lorys, le 13 août 2020
REYNAUD Tahia, le 22 septembre 2020
MEGA Maylon, le 26 octobre 2020
TEREBINTO Mathis, le 28 décembre 2020

LES DECES

LEBASTARD Doric, le 10 janvier 2020
MARCONNET Maurice, le 27 mars 2020
CHARLIER Michel, le 12 mai 2020
DOP Maryse, épouse NEUGNOT, le 30 mai 2020
DURAND Maïcol, le 28 octobre 2020
COSTE Jacques, le 27 novembre 2020
VILLARD Paulette, veuve ELDIN, le 11 décembre 2020
SABATIER Rose, veuve GAUTIER, le 13 décembre 2020

LES MARIAGES

KALKIAS Eric et LAGET Delphine, le 27 juin 2020
HENRY Julien et FAURE Aurélia, le 22 août 2020

PREMIER MARCHÉ DES CRÉATEURS ET ARTISANAT



La première édition du Marché des Créateurs s'est déroulée vendredi 25 Juin dans le centre du village. Le projet a muri pendant le confinement alors que nous espérons tous retrouver dès les beaux jours la liberté de pouvoir flâner et se réunir. L'objectif de cet évènement était d'animer le village pendant les soirées estivales, d'accueillir et d'encourager les créateurs et artisans d'art, en collaboration avec les producteurs locaux présents sur la place du 14 juillet.



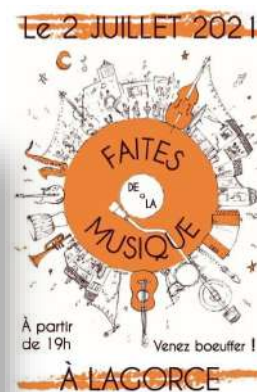
De nombreux exposants ont répondu présents, proposant leurs créations (bijoux, poteries, photos, objets en tissu, maroquinerie, décorations, objets en bois flotté, plantes épiphytes...) aux Lagorçois et aux touristes dans une ambiance chaleureuse et "bon enfant".

Forts de cette première expérience réussie, Julien, Michel, Renée et Michelle vous donnent rendez-vous pour les prochains marchés qui auront lieu le 23 /07 et le 20/08 accueillant de nouveaux créateurs venus nous rejoindre.





FAITES DE LA MUSIQUE

Vendredi 2 juillet a eu lieu une édition très réussie de « Faîtes de la musique » avec de nombreux musiciens et chanteurs se succédant dans des registres variés pour le plus grand plaisir du public.



Vous souhaitez recevoir toute l'information concernant Lagorce, inscrivez-vous à la « Newsletter » en contactant le secrétariat au 04-75-88-00-25 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : mairie.lagorce@orange.fr

Suivez l'activité de votre commune dès le 1er septembre sur Facebook  et Instagram 

Publication municipale

éditée par la Commune de Lagorce

Mairie, 1 place de la Mairie 07150 Lagorce - Tél : 04 75 88 00 25 - mail : mairie.lagorce@orange.fr

Directrice de la publication : Joëlle Rossi - Conception : commission Communication

Impression : par nos soins - ISSN : 07126 - Tirage : 700 ex